
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2024 – 026 DU 17 JANVIER 2024
portant nomination à la Cour des comptes.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 2022-05 du 27 juin 2022 portant loi organique sur la Cour des comptes ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2023-458 du 13 septembre 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- sur** proposition de la présidente de la Cour des comptes et après avis du Comité de nomination en sa séance du 08 janvier 2024,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 janvier 2024,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées à la Cour des comptes dans les fonctions suivants :

- Président de la Chambre du Contrôle des Comptes des Entreprises publiques
monsieur **Désiré AÏHOU**

Sur proposition du Comité de nomination

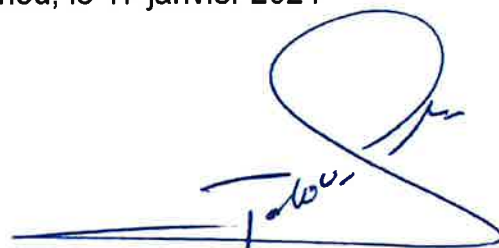
- Conseillers
monsieur **Malick BOUKARI**
monsieur **Claude Dieu-Donné MONTCHO**
monsieur **Franck Latif DJIGLA.**

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 17 janvier 2024

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation,



Yvon DETCHENOU

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; C.COM 2 ; CES 2 ; MJL 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 20 ; INTERESSES 4 ; SGG 4 ; JORB 1.